

PARAPERIPATUS LEOPOLDI nov. nom.

PAR

E. LELOUP (Bruxelles)

PARAPERIPATUS LEOPOLDI nov. nom.

PAR

E. LELOUP (Bruxelles)

I. — ORIGINE ET MATÉRIEL.

Lors de l'expédition scientifique de S. A. R. le Prince Léopold de Belgique aux Indes Orientales néerlandaises, M. le Prof^r-D^r van Straelen a recueilli un péripate, près d'Anggi Gita Meer, en Nouvelle-Guinée néerlandaise.

D'après des renseignements de M. le Prof^r-D^r van Straelen, ce péripate a été « capturé le 12 mars 1929, dans une forêt vierge primaire, moyennement humide, à flanc de coteau, altitude \pm 500 m., aux environs d'un lieu dit « Sakoemi ». L'animal se trouvait sous un tronc d'arbre vermoulu, au voisinage du sol, au milieu de débris de bois ».

II. — DESCRIPTION.

Ce péripate mesure 60 mm. de longueur sur 6 mm. de diamètre (fig. 1). Lors de la fixation immédiate dans l'alcool, sans anesthésie préalable, l'animal s'est fortement contracté et, à partir de la 19^e paire de pattes, l'extrémité postérieure se plie dorsalement sur la partie moyenne du corps.

La couleur fondamentale de l'animal conservé dans l'alcool 70° est le bleu verdâtre, moucheté de petits points jaunâtres.

Sur la face dorsale, cette coloration est foncée, uniforme avec une bande médiane, noirâtre, étroite, présentant en son axe une fine ligne claire, blanchâtre, microscopique. On remarque des yeux blanchâtres et des taches blanchâtres qui existent aux endroits où la peau se régénère et où les petites écailles ne sont pas encore formées.

La face ventrale, où les écailles sont plus espacées, se montre plus pâle, plus jaunâtre. Les organes ventraux et préventraux forment des taches blanc jaunâtre.

Les pattes offrent la même coloration que la face ventrale, mais les arceaux des soles pédieuses deviennent vert pâle. Les griffes sont brun foncé.

Il faut remarquer que les papilles sétifères sont plus foncées que le reste de la peau, sur la face dorsale, et moins foncées sur la face ventrale.

La *peau* montre une desquamation assez forte de la cuticule. Entre les pattes, on constate la présence de sept plis principaux portant des papilles sétifères primaires alignées en une rangée, sans papilles secondaires (fig. 5). Toutefois les plis 1 et 7 peuvent manquer.

Sur la face dorsale, ces plis se déploient et leur disposition devient très irrégulière : en effet, ils se subdivisent en un certain nombre de plis secondaires qui s'anastomosent avec les plis les plus rapprochés (fig. 4). Ces plis dorsaux portent des papilles primaires séparées par des papilles secondaires très irrégulièrement disposées; ces papilles forment parfois 2-3 rangées parallèles. Certaines papilles principales sont séparées par une papille secondaire entourée de plusieurs papilles plus petites.

Sur la face ventrale les 5-7 plis principaux s'étalent en éventail (fig. 6) et parfois ne sont séparés que par un pli secondaire. Plis principaux et plis secondaires restent distincts, sans anastomose, et ne possèdent généralement qu'une rangée de papilles dont les primaires alternent avec les secondaires.

La base des papilles sétifères ne se différencie pas beaucoup de la partie apicale où, très souvent, elle se poursuit insensiblement.

Le corps présente 28 paires de *pattes* de mêmes dimensions, sauf la dernière paire qui reste moitié plus petite que les autres.

Toutes les soles pédieuses possèdent 3 arceaux papillifères; celui du milieu est deux fois plus large que les autres. Très souvent les pattes portent le vestige d'un quatrième arceau.

Chaque pied est pourvu de 3 paires de papilles primaires, une dorsale et deux latérales.

Le sillon coxal occupe la moitié de la longueur de la base pédieuse.

Les *tubercules urinaires* occupent le centre du 3^e arceau papillifère des 4^e et 5^e paires de pattes. Ils restent indépendants de l'arceau, qu'ils séparent nettement en deux moitiés égales et distinctes.

Les *tentacules oraux* comprennent à leur base deux rangées concentriques de papilles sétifères très rapprochées; ils sont coiffés des mêmes papilles.

Les *antennes* cylindriques se composent de 52 anneaux pourvus d'un cercle de soies et séparés par des sillons étroits.

L'*orifice buccal* (fig. 3) est entouré d'un cercle complet de papilles triangulaires à angles arrondis qui se répartissent 9 à gauche et 9 à droite du plan médian. A la partie antérieure, ces papilles sont doublées d'un cercle interne de papilles dont une médiane antérieure bilobée et trois paires de latérales bilobées ou simples. Tous ces lobes buccaux portent des papilles sétifères.

La langue est pourvue d'une rangée médiane de 6 denticules.

La *mâchoire* externe comprend un fort denticule pointu sans dent accessoire. La *mâchoire* interne présente une dent principale suivie d'une rangée de 6 petits denticules plus ou moins obtus, sans diastème.

A partir de la 3^e paire de pattes, les *organes ventraux* arrondis, précédés d'organes préventraux de forme irrégulière, s'étendent jusqu'à la 27^e paire de pattes. A partir de la 24^e paire, la couleur blanc jaunâtre de l'organe ventral diminue et disparaît complètement à la 27^e paire, où ne subsiste plus qu'une très petite concavité de la peau.

L'*anus*, situé au sommet d'un court cône anal, est rejeté à la face inférieure de l'animal.

L'*orifice génital* se trouve immédiatement derrière la dernière paire de pattes; il consiste en un orifice arrondi, bordé d'une vingtaine de lobes disposés radiairement et portant 1 ou 2 papilles sétifères.

Lorsqu'on fend la paroi du corps le long de la ligne médiane, le tube digestif se présente le premier. Il ressemble à celui décrit chez *Paraperipatus stresemani* Bouvier (¹).

Le réservoir des glandes muqueuses varie dans sa forme générale suivant qu'il s'agit de celui de droite ou de celui de gauche.

Le réservoir de droite se recourbe au niveau de la 8^e paire de pattes; il se replie en un tube étroit ascendant qui remonte plus haut que la 5^e paire de pattes, puis il se coude à nouveau vers l'arrière pour constituer un tube descendant fortement ramifié; cette dernière partie s'étend assez loin vers l'arrière, car ses ramifications entourent les organes génitaux.

Le réservoir de gauche forme un double crochet au niveau de la 5^e paire de pattes et le tube descendant postérieur commence à se ramifier au niveau de la 10^e paire de pattes.

Un accident de préparation ne me permet pas de fixer l'endroit où se terminent les glandes salivaires.

L'*appareil génital femelle* débute entre les paires de pattes 15-16, légèrement à droite du plan médian. Il comprend (fig. 2) une paire d'ovaires globuleux, mamelonnés, d'un millimètre de longueur. Ces ovaires sont rattachés ventralement à la paroi du corps par un funicule fibreux. Réunis dorsalement, ils débouchent dans un court atrium commun. Ils se poursuivent dans des oviductes tubuliformes, très courts, qui se terminent aux vésicules séminales ovoïdes, aplaties latéralement. Viennent ensuite les utérus. L'utérus droit s'enroule autour de l'utérus gauche et l'ensemble affecte la forme d'un X. La boucle antérieure de l'utérus droit se termine au niveau de la 14^e paire de pattes gauches et la boucle utérine gauche s'étend jusque la 10^e paire droite. Les deux utérus s'unissent à l'arrière dans un court vagin qui se termine par l'orifice génital situé entre la dernière paire de pattes et l'anus.

(¹) BOUVIER, L., 1917, p. 268, fig. 5.

L'utérus gauche loge 5 *embryons*, l'utérus droit également. Les embryons les plus âgés atteignent 11 mm. de longueur. Sept embryons ont été extraits des utérus; ils présentent respectivement 24, 25, 27, 27, 27, 27, 28 paires de pattes. Il faut remarquer que l'embryon qui porte le plus grand nombre de pattes représente le 4^e en date d'éclosion dans l'utérus gauche. Par conséquent, les embryons qui le précèdent possèdent le nombre définitif de pattes qu'ils montreront à l'état adulte.

On peut donc conclure que l'espèce à laquelle appartient cet animal donne des individus dont le nombre de pattes varie de 24 à 28 paires. Malheureusement, étant donné l'absence ou le peu de développement des organes génitaux chez les embryons, on ne peut délimiter le nombre de pattes de la femelle et celui du mâle.

III. — RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.

Par la présence de trois papilles primaires sur chaque pied, par la position des tubercules urinaires sur le 3^e arceau papillifère des pattes des 4^e et 5^e paires, par la situation de l'anus et de l'orifice génital par rapport à la dernière paire de pattes atrophiées, cet individu femelle appartient au genre *Paraperipatus* Willey.

A l'heure actuelle, on compte huit espèces d'Onychophores appartenant au genre *Paraperipatus* Willey. Elles font toutes partie de la faune de l'Archipel malais et sont distribuées comme suit : une, en Nouvelle-Bretagne, *Paraperipatus novae-britanniae* (Willey); une, dans l'île de Kei, *Paraperipatus keiensis* Horst; deux, dans l'île Ceram, *Paraperipatus ceramensis* (Muir et Kershaw) et *Paraperipatus stresemani* Bouvier; quatre, en Nouvelle-Guinée, *Paraperipatus papuensis* (Sedgwick), *Paraperipatus lorentzi* Horst, *Paraperipatus vanheurni* Horst et *Paraperipatus schultzei* Heymons.

Comme L. Bouvier l'a signalé ⁽¹⁾, les caractères qui permettent de distinguer ces espèces sont surtout le nombre de pattes, la disposition des plis tégumentaires et la structure des soles pédieuses. Les autres caractères sont sujets à trop de variabilité pour posséder une valeur systématique.

Par le nombre élevé de ses paires de pattes, l'exemplaire d'Anggi Gita Meer sè rapporte au *P. papuensis* (Sedgwick); seulement si nous comparons les divers éléments anatomiques, nous constatons que notre exemplaire correspond parfaitement à la description donnée par R. Horst de *P. lorentzi* Horst, sauf pour les dimensions, le nombre de pattes et la position des ovaires :

a) On sait que la longueur (33 mm. chez la femelle de R. Horst, 60 mm.

(1) BOUVIER, L., 1917, p. 272.

chez le nôtre) varie avec l'âge de l'individu : ce critère ne peut être pris en considération.

b) R. Horst décrit les ovaires comme prenant naissance au niveau de la 15^e paire de pattes. Chez notre exemplaire, les ovaires sont insérés un peu plus en arrière, entre 15-16. Seulement on sait que le point d'insertion des ovaires varie d'un individu à l'autre chez la même espèce : ainsi, chez *P. ceramensis* (Muir et Kershaw), F. Muir et J.-C. Kershaw la signale entre la 17-18^e paire de pattes, et L. Bouvier au niveau de la 17^e.

c) Le nombre de pattes diffère. Mais, il faut remarquer que certains embryons examinés présentent 24, 25, 27 paires de pattes, et l'adulte 28. R. Horst n'en signale que 22. Ces faits laissent supposer que les adultes doivent posséder un nombre variable de pattes.

Aussi, malgré la différence de 6 paires de pattes entre les deux individus adultes décrits à l'heure actuelle, je considère le spécimen d'Anggi Gita comme appartenant à l'espèce *P. lorentzi* Horst.

IV. — REMARQUE.

Si nous examinons le tableau comparatif des diverses espèces de *Paraperipatus*, nous arrivons à la conclusion que les différences spécifiques évoquées sont bien minimes, d'autant plus que la description des espèces se base sur l'observation d'un ou quelques individus appartenant généralement au sexe femelle.

Aussi, on arrive à la même conclusion que L. Bouvier ⁽¹⁾, à savoir que les *Paraperipatus* peuvent se diviser en deux groupes distincts :

A) D'une part, le premier groupe se compose des individus dont le nombre de plis tégumentaires principaux est de 11-12 entre chaque paire de pattes successives. Ces plis sont séparés par des plis secondaires très irrégulièrement disposés. De plus, les ovaires s'insèrent loin vers l'arrière, à savoir la 17-18^e ou la 21-22^e paire de pattes.

Comme L. Bouvier l'a établi, ce groupe comprend deux espèces : le *P. ceramensis* (Muir et Kershaw) et le *P. novae-britanniae* (Willey).

B) D'autre part, les 6 autres Parapéripatés (*P. papuensis* [Sedgwick], *P. keiensis* Horst, *P. lorentzi* Horst, *P. vanheurni* Horst, *P. schultzei* Heymons et *P. stresemani* Bouvier) forment un groupe bien homogène lorsqu'on les considère dans leur ensemble.

(1) BOUVIER, L., 1917, pp. 270-271.

Ils ont été décrits comme espèces séparées : en réalité, ils constituent une série de formes intermédiaires qui se rapportent au même type :

a) Chez ces espèces le nombre de pattes varie beaucoup; il suffit de considérer le tableau comparatif ⁽¹⁾.

b) La coloration fondamentale de ces pièces est le bleu verdâtre foncé qui cache un pigment clair, orange, brun ou violacé, se manifestant sous l'aspect de points ou de taches. Cette coloration se trouve chez *P. lorentzi* Horst, *P. vanheurni* Horst, *P. stresemani* Bouvier et *P. schultzei* Heymons typique.

Mais, d'une part, le pigment bleu verdâtre peut foncer très fortement et masquer entièrement le pigment complémentaire, de sorte que les animaux paraissent noirâtres, comme *P. keiensis* Horst.

D'autre part, le pigment fondamental peut s'atténuer, pâlir, alors que le pigment clair prend plus d'importance. Ainsi chez le *P. papuensis* (Sedgwick), les individus sont vert pâle, plus ou moins jaunâtres. Par ce stade de diminution de la coloration foncée, on arrive à la disparition complète du pigment fondamental; il ne subsiste plus que le pigment secondaire. L'animal est alors brun jaunâtre, comme chez la variété *ferrugineus* Heymons du *P. schultzei* Heymons.

c) Le nombre de plis tégumentaires principaux reste peu élevé entre deux paires de pattes successives; 5, chez *P. schultzei* Heymons; 6, chez *P. stresemani* Bouvier; 5-7, chez *P. lorentzi* Horst et *P. papuensis* (Sedgwick); 6-7, chez *P. keiensis* Horst; 7-8, chez *P. vanheurni* Horst.

Sur les faces ventrale et dorsale, ils sont séparés par des plis secondaires qui offrent une grande variabilité dans leur subdivision et leur anastomose avec les plis principaux. Leur disposition est assez régulière chez *P. papuensis* (Sedgwick), assez irrégulière chez *P. lorentzi* Horst, *P. vanheurni* Horst et *P. schultzei* Heymons, et très irrégulière chez *P. stresemani* Bouvier.

⁽¹⁾ Grâce à l'extrême obligeance de M. le Dr W. T. CALMAN, Keeper of Zoology, au British Museum of Natural History, South Kensington, de Londres, j'ai pu examiner extérieurement un mâle et une femelle de *P. papuensis* (Sedgwick). Ils sont étiquetés « *P. papuensis* Sedgwick, 1914-5. 1. 27-29, loc. : ?, Sedgwick Coll. ».

La femelle, vert olive piquetée d'orange, mesure 34 mm. de longueur et compte 24 paires de pattes séparées par cinq plis tégumentaires principaux; le mâle, plus jaunâtre, a 39 mm. de longueur et 26 paires de pattes séparées par sept plis.

L. Bouvier (1917, p. 272, en note infrapaginale n° 1) a également constaté la présence de 26 paires de pattes chez le mâle de cette espèce et il assigne 26-29 paires de pattes aux femelles. Or, l'exemplaire que j'ai examiné n'en possède que 24.

Par conséquent, dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que les femelles de *P. papuensis* (Sedgwick) peuvent avoir 24-29 paires de pattes et les mâles, 23-26.

TABLEAU COMPARATIF

ESPECES DU GENRE <i>PARAPERIPATUS.</i>	Nombre de paires de pattes.	Longueur en millimètres.	Coloration générale fondamentale.	Nombre de plis tégumentaires entre deux paires de pattes.
<i>papuensis</i> (Sedgwick)	♀ 24-29 ♂ 23-26	34-81 39	bleu verdâtre pâle	5-7
<i>lorentzi</i> Horst	♀ 22-28 ♂ 21	33-60 19	bleu verdâtre foncé	5-7
<i>vanheurni</i> Horst	♀ 25-27 ♂ 22	15-60 24	du bleu pâle au violet sombre avec taches violettes	7-8
<i>schultzei</i> Heymons	♀ 26-27 ♂ 24	45-90 39	vert foncé ou bleu foncé	5
var. <i>ferrugineus</i> Heymons. .	♂ 23	41	brun jaunâtre	
<i>keiensis</i> Horst	♀ 24-25 ♂ 22-23	48 25-27	noirâtre avec taches brunâtres	6-7
<i>stresemani</i> Bouvier	♀ 23-24 ♂ ?	?	bleu verdâtre foncé	6
<i>ceramensis</i> (Muir et Kershaw)	♀ 21-22 ♂ ?	13-55 ?	gris verdâtre avec taches brunâtres	11-12
<i>novae-britanniae</i> (Willey) . .	♀ 24 ♂ 22-23	14.75-54.75 15-26	noirâtre avec taches brunâtres	11-12

(1) Pas symétriques.

Disposition des plis tégumentaires secondaires entre les principaux.	Largeur relative de l'arceau intermédiaire de la pédieuse par rapport aux arceaux contigus.	Position du tubercule urinaire au centre du troisième arceau des pattes.	Nombre de dents accessoires à la mâchoire interne.	Point d'insertion des ovaires sur le segment.	ORIGINE.	
assez régulière	1,5	4-5	6	?	Nouvelle-Guinée.	Sarayu, Arfak central; 3,500 pieds.
irrégulière	2	4-5	6	15-16		a) Wichmann mountain; 3,000 mètres. b) Sakoemi; ± 500 mètres.
irrégulière	2	4-5	5	?		Doormanpad; 1,400-2,900 mètres.
irrégulière	?	4-7 (1)	4-7	?		Montagne à l'intérieur du pays; 1,570 mètres.
régulière (?)	2	4-5	8	14	Kei.	Goeneng Daab (Great Kei); 300 mètres
très irrégulière	1,5	4-5	8	15		Intérieur de l'île.
très irrégulière	2	4-5	6	17-18	Céram.	Péroe, Céram occidental.
très irrégulière	2	4-6 (1)	5-6	21-22	Nouvelle-Bretagne.	Karavia; plusieurs centaines de pieds.

d) Les tubercules urinaires se trouvent au milieu du 3^e arceau papillifère des pattes gauches et droites de la 4^e-5^e paire chez *P. lorentzi* Horst, *P. vanheurni* Horst, *P. papuensis* (Sedgwick), *P. stresemani* Bouvier, *P. keiensis* Horst, et de la 4^e-5^e paire chez *P. schultzei* Heymons; mais, il n'existe pas une symétrie parfaite.

e) L'arceau intermédiaire des soles pédieuses mesure plus en largeur que les arceaux contigus : il peut égaler deux fois cette largeur chez *P. lorentzi* Horst, *P. vanheurni* Horst, *P. keiensis* Horst et une fois et demie chez *P. stresemani* Bouvier et *P. papuensis* (Sedgwick).

f) La mâchoire interne de ces espèces présente une grande dent principale suivie de dents accessoires; 5, chez *P. vanheurni* Horst; 6, chez *P. lorentzi* Horst et *P. papuensis* (Sedgwick); 4-7, chez *P. schultzei* Heymons; 8, chez *P. stresemani* Bouvier et *P. keiensis* Horst.

V. — CONCLUSION.

Il résulte de ce qui précède que, si au lieu de décrire de rares individus trouvés isolément, à des stations disséminées, le hasard eût amené la découverte, en même temps, au même endroit, de tous les Parapériptes des six espèces du second groupe et que le même auteur les eût décrits, cet auteur aurait été très embarrassé de reconnaître des espèces différentes dans les spécimens soumis à sa critique.

En effet, ces six espèces peuvent se grouper en un type de Parapéripte bien défini :

Pigment fondamental foncé, de bleu verdâtre à noirâtre, avec pigment secondaire jaunâtre, brunâtre ou violacé, généralement réparti sous forme de papilles ou de taches, mais parfois prédominant, var. ferrugineus Heymons. Nombre de paires de pattes : 22-29 chez la femelle, 21-26 chez le mâle. Plis tégumentaires par segment : 5-8 principaux alternant avec des plis secondaires plus ou moins divisés et anastomosés. Tubercules urinaires aux pattes 4-7, parfois asymétriques. Arceau intermédiaire des soles pédieuses 1,5-2 fois la largeur des arceaux contigus. Mâchoire interne avec 4-8 dents accessoires. Longueur : jusqu'à 90 mm. Habite les hauts sommets (jusqu'à 3,000 m.) des îles Nouvelle-Guinée, Céram et Kei.

VI. — DÉNOMINATION.

J'ai démontré que le *P. lorentzi* Horst, *P. vanheurni* Horst, *P. keiensis* Horst, *P. stresemani* Bouvier, *P. schultzei* Heymons et *P. papuensis* (Sedgwick) ne constituent que des représentants d'une même espèce.

Je propose de les rassembler sous un nom nouveau : *Paraperipatus leopoldi* nov. nom., en dédiant cette espèce de Parapériplate à S. A. R. le Prince Léopold de Belgique, sous la direction de qui a eu lieu l'expédition qui a permis de découvrir, près d'Anggi Gita Meer, le spécimen grâce auquel la synonymie des Parapériplates a pu recevoir une solution.

VII. — CONSIDÉRATIONS ZOOGÉOGRAPHIQUES.

Par suite de la présence dans l'île Céram de deux espèces différentes de *Paraperipatus*, *P. ceramensis* (Muir et Kershaw) et *P. stresemani* Bouvier, L. Bouvier ⁽¹⁾ fait remarquer, à juste titre, que Céram a été réunie « aux îles de Nouvelle-Bretagne et de Nouvelle-Guinée en une région continentale où se trouvaient répandus soit les *Parapériplates*, soit leurs ancêtres directs ».

Nous pouvons faire la même remarque à propos de l'île Kei.

D'ailleurs, ce fait se trouve confirmé par les renseignements tirés des faits géologiques et zoogéographiques ⁽²⁾.

J'estime que R. Horst ⁽³⁾ émet une opinion prématurée lorsqu'il affirme que « The presence in the Kei-Islands of a member of the genus *Paraperipatus* found in Ceram, New-Britain and New-Guinea, proves that the fauna of these islands agrees more with that of the Indian region than with that of the Australian Continent ».

En effet, à cause de la difficulté de capture due à un mode de vie spécial, le groupe des Onychophores et surtout le genre *Paraperipatus* sont encore trop peu étudiés à l'heure actuelle pour se faire une opinion sur la distribution de ce genre.

Les dernières recherches ⁽⁴⁾ prouvent que la faune de la Nouvelle-Guinée a une origine double : une ancienne, qui vient d'Australie, et une plus récente, qui provient des Indes.

Toutefois, on ne peut conclure que les Parapériplates appartiennent plus à la faune indienne qu'à la faune australienne. Car on ne trouve pas de Parapériplates ni aux Indes, ni en Australie, et le genre *Paraperipatus* n'offre aucune affinité ni avec le périplate des Indes du genre *Typhloperipatus*, ni avec les périplates de la Péninsule malaise et des îles Bornéo, Java et Sumatra du genre *Eoperipatus*, ni avec ceux de l'Australie des genres *Peripatoides* et *Ooperipatus*.

⁽¹⁾ BOUVIER, L., 1917, p. 272.

⁽²⁾ DE BEAUFORT, L. F., 1926.

⁽³⁾ HORST, R., 1923, p. 121.

⁽⁴⁾ DE BEAUFORT, L. F., 1926, p. 108.

On peut tout au plus affirmer, en élargissant l'idée de L. Bouvier, que le genre *Paraperipatus* constitue un genre bien défini dont les ancêtres semblent avoir pris naissance dans une ancienne région continentale qui comprenait certainement les îles de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne, de Céram et de Kei. A l'heure actuelle, cette région est disloquée et les représentants du genre *Paraperipatus* se trouvent répartis dans des îles distinctes.

Musée royal d'Histoire naturelle, Bruxelles.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- DE BEAUFORT, L. F., 1926, *Zoögeographie van den indischen Archipel*. (Haarlem, pp. 1-202, 8 fig. texte.)
- BOUVIER, L., 1905-1907, *Monographie des Onychophores*. (Annales des Sciences naturelles [n. s.], 9^e série; *a*) t. II, pp. 1-383, 13 pl., 140 fig. texte; *b*) t. V, pp. 61-316, fig. texte 141-191.)
- 1917, *Description de Paraperipatus stresemani de Céram*. (Zoologische Mededeelingen, Leiden, part. III, n^o 4, pp. 263-273, 5 fig. texte.)
- HEYMONS, R., 1912, *Eine neue Peripatusart (Paraperipatus schultzei nov. sp.) aus Deutsch-Neu-Guinea*. (Sitzungsberichte der Gesellschaft Naturforschender Freunde zu Berlin, pp. 215-222.)
- HORST, R., 1911, *Paraperipatus lorentzi* sp. n. (Nova-Guinea, Leiden, Zoologie, vol. IX, pp. 149-154, pl. V.)
- 1922, *Paraperipatus vanheurni* n. sp. (Zoologische Mededeelingen, Leiden, part VII, pp. 113-114.)
- 1923, *Paraperipatus keiensis* n. sp. (Videnskabelige Meddelelser fra Dansk naturhistorik Forening I, Kjobenhavn, vol. 76, pp. 119-121, 3 fig. texte.)
- MUIR, F. et KERSHAW, J. C., 1909, *Peripatus ceramensis* n. sp. (Quarterly Journal of Microscopical Science, vol. 53, n^o 212, pp. 737-740, pl. 19.)
- SEDGWICK, A., 1910, *Peripatus papuensis*. (Nature, London, vol. 83, pp. 369-370.)
- WILLEY, A., 1898, *On Peripatus Novae-Britanniae*, sp. n. (Annals and Magazine of Natural History [7], vol. I, pp. 286-287.)
-

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Fig. 1. — Péripate, vu par la face dorsale. $\times 1,5$.

Fig. 2. — Dessin semi-schématique représentant les glandes salivaires et le système génital. $\times 1,5$.

Fig. 3. — Extrémité antérieure, face ventrale. $\times 7,5$.

Fig. 4. — Paroi du corps, face dorsale, côté gauche.

Fig. 5. — Paroi du corps, entre les 4^e et 5^e pattes droites.

Fig. 6. — Paroi du corps, face ventrale entre les 10^e et 11^e pattes droites.



Fig. 1

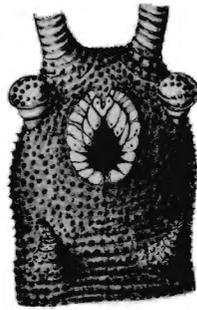


Fig. 3

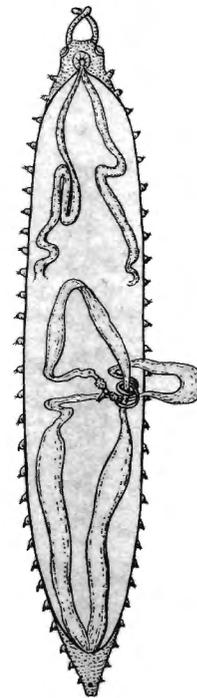


Fig. 2

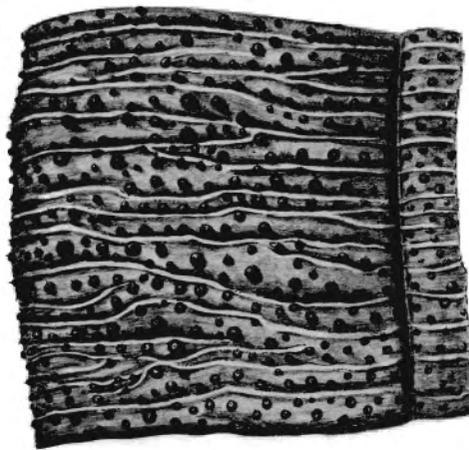


Fig. 4



Fig. 5

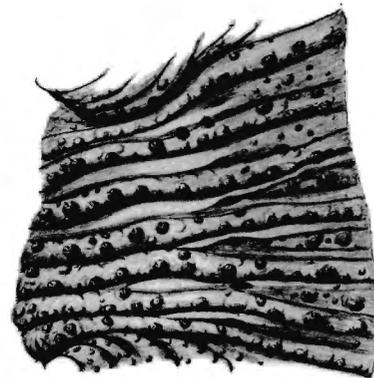


Fig. 6

E. LELOUP. — *Paraperipatus leopoldi* nov. nom.



